

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée de l'Union - BTS - Services - Tourisme

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée de l'Union - BTS - Services - Tourisme (20323)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 36%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée de l'Union - BTS - Services - Tourisme (20323)	Jury par défaut	Autres candidats	21	96	96	96	11
		Bacheliers professionnels toutes séries	8	50	50	29	7
		Bacheliers technologiques toutes séries	9	54	54	54	6

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée de l'Union - BTS - Services - Tourisme (20323)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	77	77	77	7	63,6 %
			Masculin	19	19	19	4	36,4 %
			Total	96	96	96	11	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	40	40	24	5	71,4 %
			Masculin	10	10	5	2	28,6 %
			Total	50	50	29	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	39	39	39	1	16,7 %
			Masculin	15	15	15	5	83,3 %
			Total	54	54	54	6	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée de l'Union - BTS - Services - Tourisme (20323)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	3	3	0	0 %
				Sans mention	48	48	48	7	70 %
				AB	26	26	26	2	20 %
				B	17	17	17	1	10 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	95	95	95	10	100 %
		Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	1	1	1	100 %	
			Total	1	1	1	1	100 %	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	13	13	6	2	28,6 %
				AB	18	18	12	4	57,1 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition			
								Nombre	Pourcentage		
				B	14	14	7	1	14,3 %		
				TB	3	3	2	0	0 %		
				Total	50	50	29	7	100 %		
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique			Échec au bac	1	1	1	0	0 %
						Sans mention	33	33	33	5	83,3 %
						AB	12	12	12	1	16,7 %
						B	8	8	8	0	0 %
						Total	54	54	54	6	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée de l'Union - BTS - Services - Tourisme (20323)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	83	83	83	8	72,7 %
			En réorientation	10	10	10	2	18,2 %
			Non scolarisés	3	3	3	1	9,1 %
			Total	96	96	96	11	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	45	45	27	7	100 %
			En réorientation	2	2	2	0	0 %
			Non scolarisés	3	3	0	0	0 %
			Total	50	50	29	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	47	47	47	6	100 %
			En réorientation	5	5	5	0	0 %
			Non scolarisés	2	2	2	0	0 %
			Total	54	54	54	6	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée de l'Union - BTS - Services - Tourisme (20323)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires	Bulletins trimestriels et contrôle continu	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail	Bulletins trimestriels et contrôle continu	Essentiel
Savoir-être	Relationnel	Disposer de compétences relationnelles à mobiliser dans les métiers propres au secteur du tourisme. Avoir une bonne culture générale, en particulier en histoire et en géographie.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projets et connaissances du milieu professionnel	Disposer de compétences relationnelles à mobiliser dans les métiers propres au secteur du tourisme. S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements	Engagements dans le milieu associatif, sportif, culturel, humanitaire, etc Engagements professionnels(autoentrepreneur, contrat civique)	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Critères généraux

Analyse du dossier scolaire : Nous attachons une attention particulière aux résultats obtenus au cours des années de Première et de Terminale, notamment dans les matières en lien avec la spécialité du BTS visé (Français, Histoire-Géographie, Langues Vivantes, Économie pour le BTS Tourisme, et Mathématiques, Sciences économiques et sociales, ou options de spécialité pour les BTS Communication et MCO). La progression au cours des deux dernières années est également prise en compte.

Évaluation des appréciations des professeurs : Les remarques des enseignants sont soigneusement étudiées. Nous sommes attentifs aux qualités de travail, à la rigueur, à l'autonomie et à l'esprit d'initiative des élèves.

Projet de formation motivé : Le projet de formation motivé est un élément clé dans l'évaluation des vœux. Les candidats doivent démontrer une bonne connaissance du BTS souhaité, justifier leur choix d'orientation, et montrer leur intérêt pour le domaine professionnel correspondant. Une motivation claire et bien argumentée est valorisée.

-Concordance du profil avec le BTS choisi/ Nous vérifions la compatibilité entre le parcours scolaire (choix des spécialités en Terminale, options, etc.) et la filière choisie. Un lien cohérent entre les matières étudiées et les objectifs du BTS est pris en compte.

Expériences et engagements extrascolaire : Les stages, les expériences professionnelles ou personnelles (bénévolat, projets scolaires ou extra-scolaires) en lien avec la filière demandée seront également pris en compte, notamment pour les BTS Communication et Tourisme.

Éléments spécifiques selon les BT

- **BTS Tourisme** : La maîtrise des langues vivantes (niveau minimum B1/B2 attendu en LV1) et la culture générale, en particulier dans les domaines géographique et historique, sont des critères importants. Une première expérience dans le secteur du tourisme ou du service sera valorisée.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'

examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- **BTS Tourisme** : Travaillez vos langues étrangères et votre culture générale. Familiarisez-vous avec les outils numériques et les logiciels spécifiques au secteur (comme Amadeus). Si possible, effectuez un stage ou une expérience en relation avec le tourisme ou les services à la clientèle.

Signature :

Charles AMBROISINE,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée de
l'Union